

Jeudi 04 juillet 2019 : 9h-10h

Identités multiples et droit à la différence, le vivre-ensemble à l'épreuve

Clothilde PALAZZO-CRETTOL, professeure Haute école de Travail Social HES-SO Valais-Wallis, membre du centre de compétences Corps, Suisse.

Identités de genre, identités sexuelles, identités sexuées : une mise à l'épreuve du vivre ensemble ? un défi pour le travail social ?

De façon générale, les questions identitaires liées à la sexualité, à l'orientation sexuelle brouillent les frontières des territoires de l'action sociale. La forme de tabou qui entoure la sexualité, une certaine méconnaissance du sujet et le système de genre qui surdétermine les identités sexuelles (double morale sexuelle et hétéronormativité), complexifient singulièrement le vivre ensemble, notamment parce que ces thématiques confrontent normes sociales, légales et valeurs personnelles ou professionnelles. En effet, c'est souvent la sexualité qui met à l'épreuve la question du vivre ensemble pour les professionnel-le-s du travail social. Et ce sont certaines dimensions de l'identité sexuelle qui minorisent encore plus les catégories fragilisées que sont les personnes en situation de handicap, les jeunes institutionnalisés-e-s, les personnes âgées, les personnes LGBTIQ*.

Basée sur des travaux d'étudiant-e-s ou sur ceux menés à la Haute Ecole de Travail social du Valais (en Suisse), cette communication présentera et mettra en perspective quelques exemples de la manière dont des thématiques telles que l'intimité, la sexualité et l'homosexualité sont abordées dans les institutions valaisannes. Elle s'attachera à mettre en évidence les résistances mais aussi le caractère novateur de certaines pratiques et actions, en lien avec la Haute Ecole de Travail Social ou avec ses terrains de pratiques (institutions sociales ou de prévention socio-sanitaire). Elle se terminera par quelques questions qui restent ouvertes.

Du côté des professionnel-le-s, les travaux effectués ou consultés montrent qu'elles et qu'ils mobilisent différentes stratégies pour faire disparaître ou apparaître les identités sexuelles. On peut observer une stratégie de délégation entre professionnel-le-s du TS à l'intérieur de l'institution ou à d'autres professionnel-le-s plus spécialisé-e-s. Une stratégie de considération : dans certaines institutions, le paradigme a changé : il est devenu licite de parler de sexualité, les professionnel-le-s peuvent être investi-e-s d'une mission d'éducation des jeunes accueilli-e-s au foyer ou de facilitation à la vie sexuelle et intime dans des situations touchant les

personnes âgées à domicile ou en institution. Une stratégie d'évitement ou d'interdiction : c'est par exemple le cas dans certaines situations de professionnel-le-s qui accompagnent des couples âgés ou dans certaines institutions où il n'y a aucune reconnaissance des identités sexuelles des jeunes.

Du côté des publics, il y a dans bien des cas et pour différentes raisons, inadéquation entre leurs besoins et les prestations offertes.

Pourtant, diverses initiatives novatrices visant à combattre les discriminations dans le domaine de l'identité sexuelle sont mises en œuvre : une sensibilisation aux questions liées à l'homosexualité est proposée dans notre école par des cours, des conférences ou des travaux demandés aux étudiant-e-s. Des associations spécialisées en santé sexuelle et reproductive interviennent dans les écoles et dans les institutions accueillant des personnes en situation de handicap. Des institutions se mobilisent pour ouvrir les discussions et modifier leurs pratiques. Certains éléments témoignent des changements potentiels : l'intensification des collaborations entre les lieux de formation et ceux de la pratique, l'implication de certain-e-s étudiant-e-s dans des projets de lutte contre l'homophobie, l'organisation de tables rondes ouvertes au public sur la question de la sexualité des personnes âgées.

Cela étant, un certain nombre de questions reste ouvertes : ce qui caractérise les différentes initiatives qui permettent de lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à la sexualité est le manque patent de ressources, ce qui pénalise leur existence et donc met en danger le vivre ensemble.

Des réponses spécialisées, pas assez ou peut-être trop : on réunit différentes catégories principalement pour la raison qu'elles sont minoritaires et l'hétéronormativité demeure le prisme principal.

Dans ces conditions, dans quelle mesure le droit à la différence se concrétise-t-il ?

De quels moyens se doter pour éviter que de nouvelles discriminations liées à l'identité sexuelle ne se créent ? Par exemple à l'intérieur de la communauté LGBTIQ* ?

Comment faire pour que les différences ne deviennent pas stigmates ?

Comment mieux former des professionnel-le-s compétent-e-s ?

Comment développer l'agentivité de tous et de toutes en matière d'identité sexuelle ?